



Info-Alerte n° 2265 du 2 décembre 2020



## Une notification de soutien financier

L'enveloppe est prometteuse : elle mentionne « Notification : Agence de soutien financier ».

Le courrier contenu dans l'enveloppe vous confirme : « L'Agence de soutien financier a demandé à l'Institut FENIX D'OR, de s'assurer que vous étiez informé de votre droit, et que vous renvoyiez sans tarder votre confirmation de consentement ».

Votre déclaration de subvention est fondée « sur les calculs et analyses très complexes du Centre des statistiques sur l'amélioration et la qualité de la vie ».

Si vous ne souhaitez pas faire partie de ce programme, l'ASF redistribuera vos subventions aux autres personnes.

Puis vous découvrez que vous devez payer une somme de 50 € pour recevoir un fragment de pierre rare, découverte dans une grotte ! « Cette pierre volcanique à forte conductivité est capitale pour les subventions que vous allez recevoir ».

Inutile de rêver : aucune subvention ne vous sera allouée. Inversement vos 50 € auront contribué à engraisser quelques escrocs.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)